



www.lyceeduruy.fr

Le calendrier de fin d'année est très contraint et afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter au maximum l'organisation que nous vous proposons ci-dessous.

Calendrier des inscriptions

Nous vous invitons à vous présenter au lycée Victor Duruy afin de procéder à l'inscription de votre enfant selon la date correspondant à son collège actuel de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h15 :

S'il vous est vraiment impossible de vous présenter au jour proposé, veuillez nous contacter au 05.58.05.79.79.

Mercredi 28 juin 2023	Collège Victor Duruy - Mont-de-Marsan Collège Cel le Gaucher - Mont-de-Marsan Collège privé Jean Cassaigne - Mont-de-Marsan Collège George Sand - Roquefort
Jeudi 29 juin 2023	Collège Jean Rostand - Mont-de-Marsan Collège Henri Scognamiglio - Morcenx Collège Jean Rostand - Tartas Collège privé St Joseph - Tartas Collège Pierre Blanquie - Villeneuve-de-Marsan
Vendredi 30 juin 2023	Collège Henri Emmanuelli - Labrit Autres collèges hors secteur

Dossier :

- bulletin d'accueil (*document à conserver*)
- fiche de renseignements Siècle (dossier cartonné)
- fiche d'inscription en classe de 2^{nde} générale et technologique
- fiche vie scolaire / droit à l'image
- fiche urgence

Pièces à joindre au dossier :

- copie de la pièce d'identité de l'élève
- copie du livret de famille (parents et enfants)
- copie du jugement pour les parents séparés (page qui mentionne la résidence de l'élève ou de la garde alternée)
- une photo à coller sur la fiche de renseignements "Siècle" (dossier cartonné)
- Exeat ou certificat de radiation (à demander à l'établissement d'origine)
- attestation d'assurance scolaire / responsabilité civile

Sections Européennes :

Les élèves de classes de 3^{ème} intéressés par la section Européenne anglais et/ou espagnol ont postulé au sein de leur collège d'origine. Les candidatures ont été examinées par les membres d'une commission réunie au sein du collège d'origine. Après étude des dossiers, cette commission nous a communiqué une liste nominative des élèves retenus par ordre de mérite. Le nombre de places étant limité, l'admission au sein de notre établissement sera fonction du rang de classement communiqué par le collège d'origine.

Quelques places seront réservées, après examen du dossier, à quelques élèves hors secteur. Les élèves devront se rapprocher du secrétariat de notre établissement ☎ 05.58.05.79.73 afin qu'une grille de compétences leur soit transmise par mail. Cette fiche devra être complétée par le(s) enseignant(s) de langue du collège d'origine et nous être retournée, accompagnée des trois bulletins de classe de 3^{ème}, par mail ✉ secretariatelevesduruy@ac-bordeaux.fr. Ces documents pourront également nous être remis au moment de l'inscription.

Élèves en situation de handicap / PAP :

afin d'accompagner les élèves, la professeure ressource du dispositif inclusif sera présente le jeudi 29 juin (toute la journée) et rencontrera les familles concernées (l'inscription de votre enfant pourra se faire indépendamment de la date d'inscription du collège d'origine ci-dessus mentionnée).